

Contacter la délégation en charge de votre département



Groupement
coopératif sanitaire
« Claude Balier »
CRIAVS Auvergne /
Rhône-Alpes

Responsable médical Régional :
Dr Hélène DENIZOT-BOURDEL

**Responsable administratif et
financier :**
M. HOUNKPE Jacob

Juriste :
Mme ROUSSET Iohanna

Documentation :
Mme COUTURES Candide
Mme VIVIER Laure

Communication :
Mme MASSIANI Eva

Délégation de Clermont-Ferrand

Bât place Henri Dunat
58, rue Montalembert
63000 Clermont-Fd Cedex 1

04.73.75.44.16

criavs-auvergne@chu-clermontferrand.fr

Dessert -> Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy de Dôme

Responsable :
Dr Hélène DENIZOT-

Psychologues :
Julie MENNUTI,
Gwendolyn NIQUET,
Sylvie PIRES

Secrétaire :
Candide COUTURES

Délégation de Grenoble

33 rue Normandie Niémen
CS 40147
38431 Echirolles Cedex

04.56.58.89.40

contact@criavs-ra.org

Dessert -> Ardèche, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie

Responsable :
Dr Philippe VITTINI

Infirmiers :
Michel HAVREDAKIS
Séverine LLOVERIA

Psychologues :
Clémentine COURT
Charlotte DUBOIS,
Marie FAYET,
Justine GUYOT,
Frédérique LAVEZE
Laura SCHNEIDER

Secrétaire :
Eva MASSIANI

Délégation de Lyon

CH le Vinatier
Bât 338A—BP 30039
95 BD Pinel
69678 Bron Cedex

04.37.91.53.09

criavs@ch-le-vinatier.fr

Dessert -> Ain, Rhône

Responsable :
Dr Sabine MOUCHET

Infirmiers :
Nordine ABDERRAHMANE,
Brigitte PARIAT

Psychologues :
Chloé LAVAL
Mathias POITAU

Neuropsychologue :
Alicia PERRINO

Secrétaire :
Laure VIVIER

Délégation de St Etienne

CHU Hôpital Bellevue
Pavillon 5 Bis 42055 Saint-Étienne Cedex 2

Tristan.gabriel-segard@chu-st-etienne.fr

Dessert -> Loire

Responsable :
Dr Tristan GABRIEL-

Infirmière :
Charlotte DENIS

Psychologue :
A pourvoir

ARA
criavs.

centre ressource
pour les intervenants
auprès des auteurs
de violences sexuelles



Un espace de ressource, d'expertise et de partage pour faciliter l'action et les coopérations entre intervenants interdisciplinaires auprès des auteurs de violences sexuelles.

Criavs-ara.org

Le Groupement Coopératif Sanitaire « Claude Balier » CRIAVS Auvergne-Rhône-Alpes est constitué du CH Alpes-Isère (Saint-Égrève), du CHU Bellevue (Saint-Étienne), du CHU de Clermont-Ferrand, et du CH Le Vinatier (Bron) sous la tutelle de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes.

Une mission de service public d'information et d'interventions, ponctuelles ou régulières, à destination des professionnels de la santé, de la justice, de l'accompagnement social et des acteurs de la prévention

La dimension épidémiologique des violences sexuelles, en termes de conséquences à courte, moyenne, longue et très longue échéance (effet transgénérationnel), en fait un véritable phénomène de Santé Publique.

Tous les âges de la vie sont concernés, aucune spécificité (sexe, handicap, femmes enceintes), aucun espace public (lieu public, travail, institution de soins) ou privé (famille, couple) ne protège de possibles agressions sexuelles.

Face à un tel phénomène, les pouvoirs publics ont voulu organiser, promouvoir et soutenir les soins aux auteurs de violences sexuelles (masculins, féminins, mineurs, majeurs), en s'appuyant notamment sur la première recherche française conduite par le Dr Balier, A.Ciavaldini et M.Khayat entre 1993 et 1995 depuis Vercors (Isère).

Depuis, de nombreux travaux ont mis en évidence que lorsqu'un sujet auteur de violences sexuelles est régulièrement pris en charge par des équipes spécialisées avec une coopération interdisciplinaire (notamment entre les sphères de la santé, de la justice et de l'accompagnement social), il peut connaître un apaisement interne, et un risque de récurrence plus faible. La prévention en est ainsi accrue.

C'est dans cet esprit que le Ministère de la Santé a créé les Centres Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles (CRIAVS) en 2006, dans le prolongement de la loi du 17 juin 1998 instaurant le suivi socio-judiciaire avec injonction de soins pour les auteurs de violences sexuelles. Ces structures dédiées aux professionnels visent à favoriser la coopération interdisciplinaire santé-justice-social et à soutenir les équipes intervenant auprès des auteurs afin de promouvoir l'interconnaissance du cadre de leur prise en charge.

Les missions



Accompagnement des soins aux mineurs auteurs de violences sexuelles :

Cette mission spécifique se décline de façon transversale dans les six missions ci-dessous et s'adresse aux professionnels intervenant auprès des mineurs auteurs de violences sexuelles.



Animation du maillage régional Santé-Justice-Social :

- Initier et animer des rencontres pluridisciplinaires, départementales, des professionnels
- du sanitaire, de la justice, de l'accompagnement social et de l'insertion.
- développer un réseau de soin de proximité.



Documentation :

- Recenser les connaissances actuelles, les avancées de la recherche, l'évolution des pratiques cliniques et thérapeutiques et les mettre à disposition sur : theseas.reseaudoc.org.
- Consultation, prêt de documents et accompagnement à la recherche.
- Envoi d'un bulletin de veille documentaire



Espace expert :

- Fournir un appui pour penser les difficultés inhérentes à la pratique clinique auprès des auteurs de violences sexuelles
- Réflexion autour des prises en charge.
- Evaluation des situations difficiles et des stratégies de soins.



Formation :

- Initiale auprès des instituts de formation, des universités afin de sensibiliser les futurs professionnels.
- Continue auprès des professionnels.



Prévention :

- Développer les liens auprès des associations et des professionnels de « première ligne » en contact avec les enfants, les adolescents et les familles pour penser et articuler la prévention des violences sexuelles.
- Créer des temps forts et proposer des rencontres locales.



Recherche :

Encourager, favoriser et initier le développement de recherches et de réflexion sur l'amélioration des traitements et des accompagnements des auteurs de violences sexuelles.